

Les partenaires privés du projet se dévoilent lundi Spyland passe à la phase "action"

Spyland franchit véritablement une étape décisive lundi à 17 heures avec la signature de la convention de partenariat entre Calais Promotion et Noraparc, la société qui porte le projet de ce parc d'attractions dédié au monde de l'espionnage. Les premiers acteurs privés du projet seront dévoilés

Autour de Natacha Bouchart, le sénateur-maire de Calais et présidente de Calais Promotion, et de Bertrand Eliard, le président de Noraparc, on retrouvera des élus locaux mais surtout les entreprises qui seront partenaires de ce projet d'ampleur qui concerne une large part du territoire (lire notre édition d'hier).

Cette convention va définir les relations entre Noraparc et Calais Promotion pour définir plus précisément la mise en œuvre, le pilotage et le financement du fonds d'études. Mais, comme promis, des poids

lourds du monde de l'économie seront aussi autour de la table dans les locaux de Calais Promotion : on devrait trouver parmi les membres fondateurs de Spyland des entités comme Suez, un des leaders mondiaux dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, et NGE, un groupe français qui œuvrent dans celui des travaux publics.

Au total, trois ou quatre groupes industriels français feront partie des membres fondateurs signataires de cette convention de partenariat. Dans un avenir proche, d'autres entreprises pourraient rejoindre ce club pour apporter des compétences particulières qui permettront de développer avec profit le parc.

« C'est une phase importante pour Spyland, murmure-t-on en coulisse. On a dépassé la phase "réflexion". On passe maintenant à la phase "ac-

tion". C'est la première fois que les partenaires privés investissent dans le fonds d'études auquel participent déjà la Ville et l'Agglomération ». L'enveloppe constituée avoisine les 2,7 millions d'euros. Elle ne sera pas de trop pour lancer des études plus poussées : « On est maintenant au niveau des études pré-opérationnelles ».

Le rendez-vous de lundi respecte le calendrier fixé en février dernier à Cannes, lors du Mipim. « On va franchir une grande étape, on va pouvoir constituer un pool d'études et d'ingénierie », poursuit-on dans l'entourage du projet. Le dépôt de permis de construire reste tout à fait envisageable d'ici la fin de l'année ou le début 2014. L'ouverture de Spyland en 2016 reste vissée dans le collimateur de tous les acteurs du projet.

J.-F.D.



Après une phase de réflexion, Spyland passe à l'action avec la signature de cette convention lundi.